



U M I H 66



PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉCONOMISONS
L'EAU
SAVE WATER

PYRÉNÉES-ORIENTALES



Vous êtes dans un établissement engagé

CHARTRE
D'ENGAGEMENT

Plan d'Action 2024
pour l'économie
d'eau dans les
Pyrénées-Orientales

CE QUI A ÉTÉ FAIT : 2010 - 2022

- Remplacement de l'ensemble des mitigeurs de nos établissements
- Recherche de fuites dans l'ensemble des établissements
- Mise en place de mousseurs et de pommeaux réducteurs de pression
- Renouvellement de l'équipement de verrerie et blanchisserie avec des systèmes à moindre consommation (division par 2)
- Réduction de façon significative emballages plastiques
- Contrôle des risques de pollution des sols
- Réduction de la source des déchets de l'ensemble des secteurs
- Limitation des phytosanitaires et favoriser la lutte biologique dans les espaces verts

ACTIONS 2023

1 goutte sert 2 fois

- Campagne de sensibilisation des professionnels, de la clientèle et de l'ensemble du territoire (établissements publics)
- Arrêt arrosage automatique
- Renouvellement des plantations par des espèces endémiques
- Arrêt nettoyage à grandes eaux sur les terrasses
- Campagne de recherche de fuites chez l'ensemble des adhérents
- Extinction des douches de plages et de piscines
- Nettoyage des filtres de piscine seulement si nécessaire
- Réutilisation des eaux des seaux à vin
- Mobilisation de tous les métiers internes aux actions respectueuses de l'environnement

LES ENGAGEMENTS 2024

- **Suppression totale des bouchons de baignoire.**
- **Arrêt du nettoyage à "grandes eaux"** des terrasses et circulations extérieures avec un nettoyage conditionné à la récupération de l'eau.
- **Optimisation des ressources** : distribution de plaques réfrigérantes à prix négocié pour remplacer les seaux à vin / champagne afin de favoriser la récupération d'eau de tous les établissements touristiques adhérents à la démarche.
- **Partenariats technologiques** : collaboration avec des entreprises pour installer des robinets et douches à faible débit dans 100% des hôtels.
- **Gestion des piscines OBLIGATOIRE** : l'objectif est de réduire l'évaporation dans 80% des piscines grâce à un bâchage nocturne.
 1. **Horaires de bâchage** : de 22h00 à 6h30 du matin.
 2. **Mesure de compensation** : mise en place d'un label écologique (Ecolabel Européen ou Clef Verte)
- **Respect de la fiche de l'ARS portant notamment sur la vidange et l'entretien des bassins.**
- **Audits de l'eau : mise en place de compteurs d'eau intelligents.** L'objectif principal est de détecter en temps réel les moments de forte consommation d'eau et les potentielles fuites, afin d'agir rapidement pour éduire le gaspillage. Ces dispositifs sont capables de mesurer la consommation d'eau en temps réel et de transmettre ces données à un système centralisé.
- **Programme de sensibilisation** : Lancement d'une campagne de sensibilisation pour l'utilisation responsable de l'eau dans l'ensemble des restaurants adhérents à la démarche.

Engagements des collaborateurs :

1. **Ateliers et formations** : organisation d'ateliers éducatifs obligatoires pour le personnel des hôtels et restaurants sur les pratiques d'économie d'eau.
2. **Distribution de brochures, affiches ou supports numériques** dans les établissements touristiques. Création de contenus interactifs et informatifs pour les réseaux sociaux et les plateformes en ligne.

Engagements des clients :

1. **Mise en place de programmes incitatifs** pour encourager les clients à adopter des pratiques économes en eau (Ex : Luniwave).
2. **Proposer une option "Green Stay" lors de la réservation**, où les clients s'engagent à adopter des pratiques économes en eau pendant leur séjour.

ENGAGEMENTS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024 - 2030

Objectif : réduction globale et durable de la consommation d'eau : atteindre une réduction de 50% de la consommation d'eau par rapport à 2023, grâce à l'innovation technologique et aux pratiques de gestion de l'eau grâce aux actions suivantes :

- **Infrastructures éco-efficaces** : Intégration systématique de systèmes de récupération et de recyclage d'eau dans 100% des nouveaux projets de construction et rénovations dans le secteur hôtelier et de la restauration.
- **Partenariats public-privé** : Établir des collaborations avec des entreprises technologiques et des institutions de recherche pour développer des solutions d'économie d'eau sur mesure.
- **Suivi et évaluation** : Mise en place d'un comité de suivi avec des experts en gestion de l'eau pour évaluer régulièrement les progrès et ajuster les stratégies.
- **Lancement d'un programme ambitieux de gestion de l'eau dans les espaces verts**, utilisant des techniques d'irrigation économes en eau. 1 goutte doit servir 2 fois.
- **Réduire les cycles de lavage** : WaterSave, cette technologie se caractérise par une buse placée en haut du tambour. Celle-ci va projeter l'eau par aspersion, lors du prélavage et du rinçage, et sera réutilisée pendant le lavage. Ce système permet ainsi d'économiser jusqu'à 59% d'eau par cycle, soit 38 litres à chaque lavage.
- **Réutilisation des eaux de lavage.**
- **Équipements d'éclairage extérieur à faible consommation.**
- **Collaborer avec des applications mobiles axées sur la durabilité**, qui permettent aux clients de suivre leur consommation d'eau et de recevoir des conseils personnalisés pour réduire leur empreinte hydrique.
- **Application pour les collaborateurs** sous forme de mini vidéo et jeux concours pour connaître le territoire + engagement environnemental.
- **Labellisation de tous établissements hôteliers**, qui permet une harmonie des engagements ainsi qu'une visibilité pour la destination
- **Objectif 70% de restaurants « circuits courts »** valorisant ainsi l'agriculture locale et les productions du territoire.
- **Employer majoritairement des produits de nettoyage « éco labellisés »** quand cela est possible.



Ici
une goutte
d'eau sert
2 fois!